Date limite de dépôt d'une demande d'admission pour le doctorat en médecine, le doctorat de premier cycle en pharmacie et les baccalauréats en ergothérapie, en physiothérapie et en sciences biomédicales

	Date limite
Je suis titulaire d'un DEC (ou d'un diplôme d'études préuniversitaires) et je n'ai jamais été admis et inscrit dans un établissement universitaire (au 1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée)	1 <sup>er</sup> mars de l'année d'admission visée
Je suis en voie d'obtenir un DEC (ou un diplôme d'études préuniversitaires) et je n'ai jamais été admis et inscrit dans un établissement universitaire (au 1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée)	1 <sup>er</sup> mars de l'année d'admission visée
Je suis actuellement inscrit dans un cégep ou un établissement préuniversitaire et j'ai déjà été admis et inscrit dans un établissement universitaire (au 1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée)	1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée (candidat universitaire)
Je suis actuellement admis et inscrit ou j'ai été admis et inscrit dans un établissement universitaire (au 1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée) :	
aux études libres	1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée (candidat universitaire)
aux cours préuniversitaires (compensateurs)	1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée (candidat universitaire)
à un programme ou à un microprogramme	1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée (candidat universitaire)
à des activités de formation en cours, peu importe le niveau d'avancement	1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée (candidat universitaire)
à des activités de formation abandonnées sans échec, figurant au relevé de notes	1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée (candidat universitaire)
à des activités de formation réussies ou échouées	1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée (candidat universitaire)
et j'ai entrepris des études collégiales par la suite	1 <sup>er</sup> novembre précédant l'année d'admission visée (candidat universitaire)